

Le Clocher et la Motte Saint-Jean



Visorando



Trace n° 2799546

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Depuis l'église aux portes plantées de clous, petit tour en campagne pour voir si quelques sorciers n'y seraient pas encore cachés !

Durée	1h 40	Difficulté	Facile
Distance	5,68 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	26 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	20 m	Commune	Champcevrains (89220)
Point haut	185 m	Région	Puisaye
Point bas	165 m		



Description

Parking sur la Place Saint-Germain-de-Paris.

(D/A) Depuis la Rue des Variétés, prendre la direction de [Rogny-les-Sept-Écluses](#). Passer à hauteur du panneau pédagogique de la Motte Saint-Jean situé dans la propriété (privée) sur la gauche. Franchir le pont qui enjambe le ru et partir sur la droite dans l'allée bordée de marronniers. Laisser la maison de retraite du Château Bouron sur la gauche.

(1) Devant le chemin qui file tout droit, virer à gauche en conservant une voie goudronnée qui amène aux bâtiments avec les toits en dôme. Virer à droite et passer au pied des bâtiments de l'Éveil du Scarabée (notés les Porchers sur le fond IGN). Prendre le chemin en bout de voie goudronnée. Continuer en lisière de bois à main gauche. Laisser le chemin sur la droite et poursuivre pour retrouver la route.

(2) Passer tout droit (antenne relais sur la droite). Traverser les Fréminets, bordés de petites mares. À la route D64, tourner à droite pour un parcours de 200 m environ.

(3) Prendre le chemin sur la gauche. Au premier croisement trouvé, partir à droite et suivre ce chemin creux pour arriver dans la Rue des Vignes. Poursuivre tout droit jusqu'à la grande route (D14).

(4) La couper et partir tout de suite après sur la gauche dans une petite voie débouchant sur la route de la Corbillonnerie. Après avoir décrit un gauche/droite, longer un parc végétalisé sur la droite.

(5) À la route, tourner à droite et conserver l'accotement droit **en restant vigilant**. À hauteur de la voie d'accès du Château Claire-Fontaine, partir dans l'allée ombragée sur la droite. Aboutir Place de la Mairie. Tourner à gauche pour reprendre la Rue des Variétés et poursuivre tout droit pour atteindre l'église (D/A).

Informations pratiques

Les Porchers : nom donné au lieu-dit mais n'existant plus juridiquement, étant maintenant un lieu d'hébergement pour autistes. Ce lieu pensé pour le bien-être des occupants est très lumineux.

Parcours sur de petits chemins et routes. **Attention** lors de la traversée de routes plus importantes.

À voir

À visiter l'église et à consulter le panneau au pied de l'édifice relatant l'histoire des portes de cette église. Le site où se trouve la Motte Saint-Jean ne se visite pas mais une belle vue au pied du panneau pédagogique est possible.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-clocher-et-la-motte-saint-jean/>

En savoir plus : - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARGEAU

Tél : 03 86 45 61 31 - Email : loisirs@puisaye-tourisme.fr - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Points de passage

D/A Parking autour de l'église - Église Saint-Germain (Champcevrains)

| N 47.745591° / E 2.956498° - alt. 169 m - km 0

1 Maison de retraite sur la gauche

| N 47.751119° / E 2.94924° - alt. 175 m - km 0.9

2 Antenne relais

| N 47.753815° / E 2.955833° - alt. 171 m - km 2.54

3 Croisement avec un chemin bordé d'arbres

| N 47.751463° / E 2.96124° - alt. 173 m - km 3.18

4 Carrefour avec la D14

| N 47.746356° / E 2.960854° - alt. 175 m - km 4.35

5 Débouché sur la route de Bléneau

| N 47.74194° / E 2.957614° - alt. 168 m - km 4.94

D/A - Église Saint-Germain (Champcevrains)

N 47.745602° / E 2.956543° - alt. 169 m - km 5.68

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



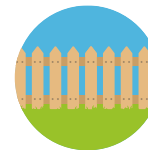
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.